



Questions aux candidats :

Position sur le projet

Que pensez-vous de ce projet titanesque, parfois qualifié de chantier du siècle en Europe ?

Ce projet de futur collisionneur du CERN, par l'ampleur des travaux qu'il implique et le coût énergétique de son futur fonctionnement, pose la question de la pertinence de ce genre de projet vis-à-vis d'autres projets de recherche qui pourraient mieux répondre à des enjeux plus prioritaires. En Haute-Savoie, où la pression foncière est déjà énorme et où la multiplication des chantiers et des circulations de camions ont un véritable impact sur la qualité de vie des habitants, ce projet titanesque supplémentaire risque d'aggraver encore plus une situation déjà compliquée.

Le voyez-vous comme une opportunité pour le territoire ou une menace pour les habitants et l'environnement ?

Avoir un tel instrument, avec tout ce que cela implique en termes d'attraction scientifique et technique, peut légitimement être considéré comme une opportunité par les experts du CERN. Néanmoins, à l'heure de l'urgence climatique absolue et de la nécessaire transition vers plus de sobriété, le FCC ne montre pas vraiment l'exemple à suivre. Un tel chantier imposerait une contrainte supplémentaire considérable sur le territoire et crée de la colère et des interrogations chez les habitants concernés par le tracé du futur collisionneur. Les réunions publiques sur le sujet ont mobilisé beaucoup d'habitants qui se plaignaient du manque d'informations sur ce projet qui suscite beaucoup d'inquiétudes. L'impact environnemental portant sur plusieurs plans (excavations massives, besoin en eau et en électricité, impacts fonciers, ...). On peut s'interroger sur l'équilibre pour les habitants des apports limités à des emplois dont les populations locales pour la plupart ne bénéficieront pas (et qui pourraient générer un renchérissement des loyers) tout en subissant des impacts majeurs sur le territoire.,.

Décision imminente et rôle du maire

Malgré toutes les inconnues, saviez-vous que la décision finale sera prise entre fin 2027 et début 2028, donc pendant le prochain mandat ?

Oui nous le savions, ayant suivi les réunions publiques de Co-Cernés.

Quels moyens d'action comptez-vous utiliser en tant que maire pour, stopper le projet, le freiner, bloquer le projet.

Nous souhaitons d'abord informer un maximum d'habitants sur l'existence de ce projet du FCC, sur tous les chiffres qu'impliquent ces travaux titanesques, en termes environnementaux, sociaux, budgétaires... et sur les avis scientifiques partagés sur l'intérêt de ce type d'infrastructure. Le vrai enjeu, avant de savoir si l'on est pour ou contre un tel projet, est celui de son intérêt et de sa priorité scientifique, ainsi que de son appropriation démocratique. Beaucoup de personnes se sentent impuissantes à comprendre la nécessité d'un tel instrument de recherche en physique fondamentale. Or on ne peut pas mener en catimini et tenter d'imposer un tel chantier par le seul avis des experts éclairés. Sinon la démocratie n'a plus aucun sens : les priorités sur la recherche fondamentale doivent pouvoir être débattues et comprises par les habitants.

Il faudrait donc porter avec l'ensemble des maires concernés et volontaires un projet de grand débat citoyen sur la question de l'utilité et de l'opportunité d'un tel outil, suffisamment ouvert et qualitatifs pour que tout le monde se sente en droit d'exprimer son avis.

Ensuite, si le chantier continuait ainsi de s'imposer coûte que coûte sans débat, sur fond d'aggravation de la crise sociale et environnementale, il serait temps de prendre des arrêtés municipaux pour tenter de bloquer le début des travaux sur nos territoires.

Concertation publique

En France, la Commission Nationale du Débat Public (CNDP) organise les débats sur les grands projets.

Êtes-vous informé qu'une concertation publique est prévue en 2026 ?

Non, pour le moment nous n'avons pas été réellement informés par la CNDP, même si ce point a été évoqué dans les réunions publiques auxquelles nous avons assisté.

En connaissez-vous les modalités et comment comptez-vous informer et associer la population ?

Si nous sommes élus, cela fera partie de nos priorités, d'organiser et de faciliter les débats publics et surtout la participation quant à la décision de s'opposer ou de soutenir la construction du FCC. Nous sommes une liste citoyenne participative, et typiquement un projet comme le FCC est un excellent exemple de la nécessité ultime de faire participer l'ensemble des habitants pour qu'ils puissent exprimer leur avis.